



Vente de restaurant commun

Par **mourinha_old**, le **11/06/2007** à **14:07**

Bonjour Maître,

Mon ex épouse à vendu n restaurant nous appartenant lors des débuts de ma maladie (cancer)alors que j'étais le plus faible du aux traitements "chimio" et "radiothérapie" Elle à vendu le bien à son nom de jeune fille et encaissé le fruit de la vente à titre personel de jeune fille.

J'aimerais savoir qu'els sont mes droits de recours.

Merci d'avance.

Cordialement

A.Mourinha